Un grand « miracle de Lourdes »: la guérison de Pierre de Rudder ou que vaut le témoignage ?

par

Adrien DELCOUR

« En présence d'une idée aussi persistante et aussi ancrée parmi les hommes que celle du miracle, en présence de faits qui, s'ils étaient établis, modifieraient peut-être l'assiette de notre vie morale, aucun homme sincère avec lui-même ne peut se contenter de hausser les épaules et de passer. Il faut qu'il aborde le troublant sujet, ne fût-ce que pour se prouver à lui-même qu'il peut légitimement s'en désintéresser. »
(R.P. Joseph de Tonquédec, article *Miracle* du *Dictionnaire Apologétique de la Foi Catholique*, dir. A. D'Alès, vol. 3, Paris, 1916, col. 519-520).

Les faits et les dits

Un moulage en bronze d'os de jambe, exposé au Bureau médical de Lourdes [(1)], commémore un événement au sujet duquel le Docteur Boissarie, président de ce Bureau, écrivait en 1905 à l'évêque de Bruges : « Vous avez eu dans votre diocèse la guérison la plus remarquable obtenue par l'intercession de Notre-Dame de Lourdes. C'est celle de De Rudder. » (pp. 188-189) [(2)]

En 1960 encore, le Père Louis Monden, S.J., Professeur à la Faculté de Théologie du Collège Théologique S.J. de Louvain, estime que « la guérison de Pierre De Rudder paraît être le miracle le plus frappant des derniers siècles » [(3)].

Voici un résumé des faits tels qu'ils sont relatés par ceux qui les croient surnaturels.

Le 16 février 1867, à Jabbeke (Flandre occidentale), deux bûcherons abattaient un arbre dans la propriété du Vicomte Albéric du Bus de Gisignies. Pierre De Rudder, ouvrier agricole âgé de quarante-quatre ans (pp. 79, 139), les aidait (p. 54) ou du moins leur parlait (p. 132). L'arbre, mal dirigé, tomba sur la jambe gauche de De Rudder. Il en résulta une fracture ouverte et suppurante au tiers supérieur de la jambe (tibia et péroné), compliquée d'une plaie au pied. Le blessé fut vainement soigné par quatre médecins de Bruges et de la région. On consulta même un médecin de Bruxelles, dont le nom n'a pas été conservé. (Il faut voir une légende dans les soins que De Rudder aurait reçus du Pr Thiriar, médecin du roi Léopold II. Les propagandistes du miracle abandonnèrent cette prestigieuse référence après que le pamphlétaire Verhas eut publié un démenti du Pr Thiriar [(4)].)

Le médecin bruxellois consulté conseilla l'amputation (pp. 17, 18 et 79) mais cette opération, assez dangereuse à l'époque, fut refusée par De Rudder (pp. 36, 57) ou par le Vicomte (p. 18, 142) et les soins médicaux cessèrent.

Pendant huit ans, la plaie de De Rudder serait resté béante et suppurante; les fragments d'os étaient écartés d'environ trois centimètres et on pouvait exercer à l'endroit de la fracture une torsion qui faisait pivoter le pied d'un demi-tour, amenant le talon en avant. Le Dr Van Hoestenberghe, médecin à Stalhille (village voisin de Jabbeke) aurait encore constaté cet état à la fin de 1874 ou au début de 1875 (p. 37, 103, 250).

Le Vicomte du Bus versait une pension à De Rudder. On nous dit qu'étant d'opinions « libérales » (c'est-à-dire anticlérical), il interdit à son ouvrier d'aller en pèlerinage, sous la menace de lui retirer sa pension [(5)]. (Nous nous demandons alors pourquoi il permettait à De Rudder d'aller « souvent », voire « tous les jours » à la messe; pp. 19 et 75).

Le Vicomte mourut le 26 juillet 1874 [6]. Le 7 avril 1875, De Rudder, toujours dans l'état où il était depuis des années, se rendit au sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes à Oostakker, près de Gand, et y guérit instantanément.

Le surlendemain du pèlerinage, le docteur Affenaer, qui avait soigné De Rudder, examine sa jambe et exprime oralement une grande stupéfaction (pp. 19, 82). Il refusera cependant de délivrer une attestation écrite, comme le refuseront tous les autres médecins traitants [7].

Le 12 avril 1875, l'évêque de Bruges, Mgr Faict, est de passage à Jabbeke, où il voit De Rudder à la cure. Le lendemain, il demande par lettre des renseignements au docteur Van Hoestenberghe, de qui De Rudder lui a dit avoir reçu des soins (p. 159).

En fait, le Dr Van Hoestenberghe n'avait jamais été le médecin traitant de De Rudder et ne l'avait examiné qu'occasionnellement (pp. 48, 246 etc.). Il l'écrivit à Mgr Faict, tout en concluant en faveur du miracle l'enquête qu'il avait faite pour satisfaire à la demande de l'évêque. Ses deux lettres de réponse furent longtemps perdues et n'ont été retrouvées qu'en 1956 [8].

À en juger par la correspondance conservée à l'évêché de Bruges, Mgr Faict n'écrivit pas aux médecins traitants (qui, nous l'avons vu, refusèrent de délivrer une attestation écrite au Vicaire de Jabbeke).

Le 21 septembre 1875, l'évêque avait sans doute encore bonne opinion du cas De Rudder, car, dans une lettre portant cette date, il félicita l'abbé Scheerlinck de l'exactitude avec laquelle celui-ci, dans son livre « Het Vlaamsche Lourdes », avait relaté les guérisons obtenues à Oostakker par quatre diocésains de Bruges, parmi lesquels De Rudder [9].

En 1878, un évêque d'Amérique fit son enquête à Jabbeke (p. 145) et publia des conclusions favorables à la surnaturalité des faits [10]**.** Pourtant, Mgr Faict, qui s'était intéressé de près au cas De Rudder, ne procéda pas à une reconnaissance canonique [11].

Les médecins traitants meurent : le Dr Buylaert à Varsenaere le 16 septembre 1881 [12]; le Dr Affenaer à Oudenburg le 4 mai 1885 [13]; le Dr Verriest à Bruges le 3 août 1891 [14].

Environ un an après ce dernier décès [15], à l'occasion du pèlerinage annuel à Lourdes [16], le Dr Van Hoestenberghe se manifeste pour la première fois depuis sa correspondance de 1875 avec Mgr Faict. Il écrit au Dr Boissarie, président du Bureau des Constatations médicales de Lourdes, une lettre où il affirme entre autres choses que, quand il a examiné De Rudder malade, il a tordu la jambe blessée en lui faisant faire plus d'un tour [17].

En décembre 1892 (pp. 99, 102), le Dr Boissarie demande à un médecin belge, le Dr Royer, de Lens-Saint-Remy (Liège), de faire à Jabbeke une enquête qui rende le cas irréfutable. Cette enquête, menée en 1893, fut suivie de plusieurs autres jusqu'en 1908 (pp. 153 à 188).

Toutes confirmèrent que la guérison avait été instantanée et Mgr Waffelaert, successeur de Mgr Faict à l'évêché de Bruges, proclama en 1908 qu'elle était surnaturelle.

Ce miracle, fort célébré [18], fut aussi fort attaqué. Le coup le plus retentissant lui fut porté en 1911 par un ingénieur belge résidant à Saint-Pétersbourg, F. Verhas [19], qui, dans une brochure publiée à Bruxelles, croyait prouver, entre autres choses, que De Rudder, embarrassé par des traces d'aspect peu surnaturel de la fracture, avait montré comme miraculeusement guérie celle de ses jambes qui n'avait jamais été blessée. Cette thèse était assez invraisemblable et fut bien réfutée dès 1912 et 1913 par les Pères H. Bolsius et A. Deschamps [20], mais fut cependant reprise par plusieurs auteurs [21].

Le professeur Jean Lhermitte, éminent neurologue catholique, semblait encore la trouver défendable quand, dans un livre paru en 1956, il écrivait : « Observons que dans le cas de Pierre De Rudder, une observation médicale très simple des *deux membres inférieurs* et non pas d'un seul, prise aussitôt avant et immédiatement après la consolidation, eût été suffisante pour confondre les incrédules » [22].

En septembre de cette même année 1956 (p. 247), on retrouva à l'évêché de Bruges les deux lettres du Dr Van Hoestenberghe à Mgr Faict, dont il ressortait justement [23] que le Dr Van Hoestenberghe avait comparé les deux jambes lorsqu'il avait examiné De Rudder quelques

semaines après le pèlerinage (p. 246).

Ces deux lettres, ainsi que tout le dossier de l'évêché, furent publiées en 1957 par le chanoine De Meester, qui avait été promoteur de la cause du miracle lors de l'enquête canonique de 1907-1908.

Certaines pièces inédites révélées par cette publication achevaient, comme nous venons de le voir, de ruiner la thèse de la substitution de jambe, mais renforçaient plusieurs des objections de Verhas et accusaient les faiblesses des témoignages favorables au caractère surnaturel de l'événement.

À ma connaissance, le livre du chanoine De Meester n'a jamais été utilisé pas la critique rationaliste. Je crois donc présenter au lecteur une mise à jour des arguments qu'on peut opposer au miracle De Rudder.

Verhas pensait que la jambe cassée avait guéri spontanément plusieurs années avant le pèlerinage. Je ne prétends pas prouver qu'il avait raison sur ce point, mais je voudrais montrer que ce n'est pas aussi improbable qu'on l'a dit.

Examinons donc les principaux témoignages et arguments qui ont été avancés en faveur du caractère surnaturel de la guérison, en particulier de son instantanéité.

Le Dr Van Hoestenberghe

Le témoin principal est le docteur Van Hoestenberghe. C'est le seul médecin (p. 156-157) qui attesta par écrit avoir constaté la fracture de la jambe de De Rudder, bien qu'il n'ait jamais été le médecin traitant (p. 245).

Il n'a cessé, au cours de ses dépositions, de grossir le nombre des examens qu'il aurait faits de la jambe malade. Finalement, en 1907, il affirma sous serment l'avoir examinée dix ou douze fois en 1873 et 1874, la dernière fois trois ou quatre *mois* avant le pèlerinage (p. 35 et 37). Or, selon une lettre qu'il avait adressée à Mgr Faict quelques semaines après ce pèlerinage, lettre perdue lors des enquêtes et qui n'a été retrouvée qu'en 1956, il n'avait examiné la jambe qu'une fois et cela plus de *trois ans* avant le pèlerinage (p. 246).

Le chanoine De Meester, pour expliquer cette contradiction, suppose (p. 248) que c'est par crainte de paraître avoir manqué à la déontologie médicale que le Dr Van Hoestenberghe, dans sa lettre à Mgr Faict, réduit à un seul, des examens qui furent en réalité plus nombreux : le Dr Verriest, qui était le médecin traitant, aurait pu se froisser de l'intrusion de Van Hoestenberghe dans sa clientèle. Cette explication est peu convaincante, car Mgr Faict avait offert à Van Hoestenberghe de considérer sa réponse comme confidentielle (p. 159). De toute façon, le chanoine De Meester suppose que le Dr Van Hoestenberghe a menti à son évêque, ce qui devrait suffire à discréditer ce témoin.

A l'appui de la pluralité des examens du Dr Van Hoestenberghe, le chanoine De Meester allègue encore des « notes médicales » que le Dr Van Hoestenberghe aurait prises quelques semaines après le miracle, pour consigner ses propres observations et celles de plusieurs témoins.

Ces notes mentionnent quatre examens, qui auraient eu lieu à la fin de 1874. Elles contredisent donc la lettre que Van Hoestenberghe écrivit à Mgr Faict le 12 mai 1875, époque où justement les notes sont censées avoir été prises. Reste à savoir si c'est la lettre ou les notes qui méritent le plus de crédit.

Les notes (tracées au crayon sur la couverture d'un carnet aujourd'hui disparu - p. 58 et 249) sont reproduites photographiquement en regard de la page 99 du livre du chanoine De Meester. On distingue dans le manuscrit deux parties qui semblent bien être de la même main, mais qui, à en juger par l'écriture, ont été tracées dans des circonstances différentes. Occupons-nous seulement des

lignes supérieures, celles qu'allègue le chanoine De Meester : « Pierre De Rudder. fract. com. (= complète ou compliquée ou comminutive) 67 j.g. (= en 1867, jambe gauche). Verriest 75 - examine moi 4me fois fin 74 - tjrs même état plaie et fract. compl.(= complète ou compliquée) 6 doigts sous le genou, plaie au pied Ttes 2 fortes sup. (= suppuration). Guéri subite à Oostakker 7 avril 75 vu le 9 - consol réelle et surnaturelle. P. déclare que sa fract. date du 16.2.67 ».
Il est très probable que, contrairement à ce que Van Hoestenberghe déclara en 1899, ces notes datent, non pas de 1875 (année du miracle), mais de beaucoup plus tard, peut-être de 1899. Voici des motifs de le penser.

1°) Elles apparaissent pour la première fois en septembre 1899 (p. 58), quand Van Hoestenberghe doit répondre à des objections de son fils et du Père Deschamps sur l'époque à laquelle il place les soins du Dr Verriest : début de 1875, alors que, d'après d'autres sources tous les soins médicaux semblent bien avoir été donnés dans les deux ou trois années qui suivirent l'accident [(24)]. Les notes que le Dr Van Hoestenberghe utilise pour répondre à cette objection contiennent la mention dont il a besoin : « Verriest 75 ».

Autre concordance opportune : en juillet 1899, deux mois avant l'exhumation de ses notes, Van Hoestenberghe avait affirmé, dans une lettre au P. Deschamps, avoir examiné la jambe malade quatre fois (p. 54); lors de l'enquête Royer de 1893, sans être explicite sur ce point, il parlait encore comme s'il ne l'avait fait qu'une fois (p. 103) et nous avons vu qu'en 1907, il prétendra l'avoir fait dix ou douze fois. En septembre 1899, ses notes viennent confirmer ce qu'il a écrit deux mois avant : elles mentionnent quatre visites.

2°) Les notes contredisent les deux lettres de 1875 à Mgr Faict, non seulement, comme nous venons de le voir, sur le nombre et la date des examens pratiqués par le Dr Van Hoestenberghe à l'époque de la maladie, mais aussi sur la date de la visite qu'il fit après le pèlerinage. En effet, d'après les notes, cette visite aurait eu lieu le 9 avril 1875, surlendemain du pèlerinage, mais le 15 avril 1875, Van Hoestenberghe écrivait à Mgr Faict qu'il n'avait pas encore eu le temps d'examiner la jambe guérie. On ne voit guère pourquoi il aurait menti à l'évêque à ce sujet. Il faut donc conclure, si on veut à toute force sauver la sincérité des notes, que Van Hoestenberghe les a tracées à une époque où sa mémoire le trahissait déjà. On ne peut donc les utiliser contre les lettres à Mgr Faict.

3°) Ajoutons un fait qui, à lui seul, ne serait peut-être pas très significatif, mais qui apporte une présomption supplémentaire.

En 1892, le Dr Van Hoestenberghe a écrit par erreur que c'était la jambe droite qui avait été blessée (p. 44), erreur qu'on lui fit remarquer en 1893 (p. 113). Or, ses « notes de 1875 », exhumées en 1899, disent correctement que c'était la gauche.

Il faut donc supposer qu'en 1892, ou bien Van Hoestenberghe avait oublié l'existence de ses notes, pourtant écrites sur la couverture d'un cahier dont, apparemment, il n'a pas cessé de se servir au moins jusqu'en 1899 [(25)], ou bien elles n'existaient pas encore [(26)].

La veuve et la fille de De Rudder

Nous pourrions négliger comme trop intéressés les témoignages de la veuve et de la fille de De Rudder.

Notons cependant que la fille provoquera une certaine émotion parmi les membres de la commission diocésaine quand elle déclarera, en 1907, que la plaie du pied avait disparu avant le pèlerinage à Oostakker (p. 18). Deux membres de la commission iront plus tard chez elle lui demander si elle est bien sûre de ce qu'elle dit, mais elle maintiendra ses affirmations (pp. 77-78).

Elle ignorait sans doute que, selon la déposition recueillie de la bouche de son père par le Dr

Royer en 1893 (p. 107), cette plaie au pied avait, elle aussi, été guérie à Oostakker. (Le Dr Van Hoestenberghe, dans ses témoignages tardifs - p. 36, 48, 55... - et dans ses « notes de 1875 », n'a pas manqué lui non plus d'attester qu'il avait vu la plaie du pied peu avant le miracle. Nous ne retrouvons pas cela dans sa lettre à Mgr Faict, p. 246, dont il semble bien ressortir, au contraire, qu'en mai 1875, il ne connaissait cette plaie du pied que par ce que De Rudder lui en avait dit après le pèlerinage.)

Pour réfuter ce qu'il considère comme une erreur de mémoire de la fille, l'abbé De Meester commet une curieuse bévue : il affirme, dans ses « Conclusions du promoteur de la cause » (pp. 223-223), que la veuve a déclaré en 1899 au Père J. Van Hoestenberghe (fils du docteur) avoir placé, le matin du pèlerinage, un emplâtre sur la plaie du pied. Or (p. 144), c'est le contraire que la veuve et la fille ont déclaré en 1899 au Père J. Van Hoestenberghe. A la question : « Mettiez-vous un emplâtre sur les deux plaies ? », elles ont répondu : « Seulement sur celle du dessus, pas sur celle du dessous ».

Il est vrai qu'après cette réponse par laquelle la veuve et la fille disent n'avoir *pas* placé d'emplâtre sur la plaie du pied, nous lisons les mots « suintait seulement », qui semblent confirmer l'opinion de l'abbé De Meester sur la persistance de cette plaie. Mais ces mots, écrits en français dans le rapport d'une enquête faite et notée en flamand, pourraient bien être de l'abbé De Meester. Tout cela nous fait craindre qu'il ne se soit laissé influencer par ses désirs et nous fait regretter de ne connaître de cette enquête du P. Van Hoestenberghe que ce que le promoteur de la cause y a trouvé digne d'être noté (p. 143).

Même si cette divergence entre le père et la fille ne doit être imputée qu'à une erreur de mémoire de l'un ou de l'autre, elle nous rappelle avec quelles précautions nous devons recevoir les précisions chronologiques données à des années de distance.

Les témoins tardifs

La plupart des témoins significatifs, en effet, n'apparaissent qu'à partir de l'enquête Royer, c'est-à-dire dix-huit ans après le miracle.

Pourquoi l'abbé Rommelaere, vicaire de Jabbeke, qui avait recueilli en 1875 des témoignages nombreux mais vagues de notables, s'était-il contenté à l'époque de trois témoins oculaires, s'il y en avait tant d'autres ? F. Verhas avait sans doute raison d'expliquer les témoignages tardifs par l'influence de la tradition orale sur les souvenirs et par le désir de plaire aux enquêteurs.
En voici un exemple. Balthasar De Jaegher (pp. 73 et 214), ancien ouvrier du chemin de fer, à qui la commission diocésaine fait observer en 1907 que son témoignage est devenu encore plus favorable au miracle qu'il ne l'était auparavant, répond que, lors des enquêtes antérieures, il avait déposé sa déposition par crainte de son patron libéral et parce qu'il ne savait pas à qui il avait affaire [27]. De Jaegher trouve donc normal de déposer selon son intérêt et selon les idées qu'il prête à ceux qui l'interrogent. Et cela n'empêche pas la commission de trouver qu'il fait une excellente impression de sincérité.

En revanche, si un témoin retranche, d'une déposition antérieure, des affirmations favorables au miracle, la commission incrimine son grand âge ou a l'impression qu'il en sait plus qu'il n'en dit (pp. 172 et 214).

Ces impressions nous renseignent sans doute mieux sur l'esprit des enquêteurs que sur celui des témoins.

La torsion

Plusieurs témoins ont affirmé que, durant la maladie, et encore quelques jours avant le pèlerinage, on pouvait exercer à l'endroit de la fracture une torsion qui faisait pivoter le pied d'un demi-tour, amenant le talon en avant, ou presque (p. 18).

À partir de 1892, le Dr Van Hoestenberghe affirma avoir pratiqué cette torsion lui-même. Selon le dernier état de son témoignage, il l'aurait fait dix ou douze fois (p. 35). En réalité, il ressort de sa lettre du 12 mai 1875 à Mgr Faict (lettre perdue à l'époque de l'enquête canonique et révélée en 1957) qu'il n'avait ni vu ni pratiqué la torsion, mais qu'il en avait seulement entendu parler (p. 247). Pour sa part, il ne disait dans cette lettre qu'avoir constaté une mobilité anormale à la jambe (p. 246). (Rappelons qu'il était de règle de rechercher cette mobilité anormale quand on diagnostiquait une fracture et que le Dr Van Hoestenberghe, dans sa lettre à Mgr Faict, relate un examen médical fait plus de trois ans avant le pèlerinage.)

Au prix d'un léger déhanchement, certaines personnes assez souples (l'auteur des présentes lignes, par exemple) arrivent sans peine à retourner leur pied, orteils « presque » en arrière, en opérant la rotation à la cheville. Cet exercice devait être d'autant plus facile à De Rudder qu'il avait perdu le tendon extenseur du gros orteil (p. 106). (Voir p. 169 une remarque analogue d'un médecin sceptique sur le cas, le Dr Logie.)

Pour que la torsion prouvât la persistance de la fracture, il fallait donc que les spectateurs vissent où se faisait la rotation et il importait que la jambe fût découverte quand De Rudder la tordait. Plusieurs témoins diront qu'elle l'était, mais Édouard Duclos (pp. 74 et 181) et Pierre Van Poucke (p. 40 et 179), qui ont pourtant assisté souvent à la scène (Pierre Van Poucke « bien cent fois », n'ont jamais vu le membre nu.

Faut-il vraiment croire que De Rudder ne se comporta pas devant ces deux témoins de la même façon que devant les autres ? Sans doute était-ce toujours sous le pantalon ou les linges qu'il tordait sa jambe, de sorte que les spectateurs ne pouvaient se rendre compte si la rotation se faisait vraiment à l'endroit de la fracture.

Si le lecteur hésite à croire que tant de témoins aient pu fabuler sur cette torsion, qu'il veuille noter que Jean Duclos affirme avoir vu De Rudder pratiquer ces extraordinaires mouvements dans le train même qui l'emmenait à Oostakker (p. 142). Or, d'après la même enquête, le membre était si sensible ce jour-là que, dans le sanctuaire, des femmes mirent De Rudder au supplice en frôlant sa jambe de leurs robes ! Un autre témoin, Constant Vermeersch (p. 21), nous dit que De Rudder avait fort mal à la jambe quand il prit le train pour Oostakker. Il faudrait choisir entre cette grande sensibilité et les démonstrations de contorsionnisme : même en admettant (pour concilier les témoignages divergents) qu'insensibilité et hypersensibilité aient alterné à l'époque de la maladie (pp. 106-107), on a peine à croire que De Rudder ait tordu une jambe vraiment ouverte et cassée, fût-ce en période d'insensibilité, sans crainte de réveiller la douleur ou d'aggraver les dégâts [28]. Comme cela arrive dans l'examen des miracles de Lourdes, on a ici l'impression que la maladie est au mois aussi prodigieuse que sa guérison.

Les témoins de 1875

Venons-en maintenant à ceux qui signèrent une attestation dans le mois du miracle.

Tout d'abord, des notables de Jabbeke qui certifient que De Rudder, abandonné par les médecins, est revenu guéri d'Oostakker. Pas la moindre précision sur les époques où ces témoins ont constaté la maladie (p. 84). On ne les donne d'ailleurs pas comme témoins oculaires.

Mais voici la pièce cruciale. Selon une attestation rédigée par le vicaire de Jabbeke et portant la date du 27 avril 1875 (p. 31), trois voisins de De Rudder : Édouard Van Hooren, son fils Jules Van Hooren et Marie Wittesaele ont vu, les deux premiers la veille et la troisième l'avant-veille du pèlerinage, les bouts d'os saillant dans la plaie (il ne s'agit pas encore de torsion).
Le chanoine De Meester nous dit bel et bien, à la suite de l'abbé Scheerlinck (29), que cette attestation porte les signatures des trois témoins (p. 31), mais il ressort de la photographie du document, reproduite en regard de la page 115, que, si les Van Hooren l'ont en effet signé, les mots « Marie Wittesaele » qu'on y lit ne sont pas une signature. Ils font partie d'une phrase (« Marie Wittesaele a vu cela le 5 avril ») et sont tracés dans une écriture ordinaire. D'ailleurs, l'acte de Marie Wittesaele (30) nous apprend qu'elle ne savait ni écrire ni signer.

Puisque le vicaire Rommelaere ne dit même pas clairement (p. 31) s'il a interrogé lui-même Marie Wittesaele ou s'il s'est contenté de noter ce que les Van Hooren lui ont dit d'elle, nous devons considérer que la persistance de la maladie de De Rudder à la veille de son pèlerinage n'a que deux garants : les Van Hooren père et fils. Ce lien de parenté nous permet presque de considérer leur témoignage comme unique et d'appliquer l'adage « Témoin unique, témoin nul ».

Remarquons encore qu'en 1893 et plus tard, les Van Hooren ajouteront que, le jour en question, De Rudder, *pour leur faire plaisir*, leur a *proposé* de leur montrer sa jambe, l'a découverte, l'a pliée de façon à faire apparaître les bouts des fragments et l'a tordue à 180 degrés (pp. 22, 30, 165). Le vicaire Rommelaere est vraiment impardonnable de n'avoir rien noté de ces précieux renseignements en 1875.

Pension et simulation

Après cet examen des témoignages, il ne me semble pas interdit d'adopter la partie la plus vraisemblable de la version proposée par Verhas.

De Rudder est soigné par les médecins pendant un temps qui ne dépasse pas deux ou trois ans. Le Dr Van Hoestenberghe examine la jambe malade à une époque que, dans sa lettre de 1875 à Mgr Faict, il situera à la fin de 1871, mais nous avons vu qu'il n'en est pas toujours à quelques années près. Les médecins, découragés par la longue suppuration, conseillent l'amputation. De Rudder la refuse et les médecins le laissent à ses propres soins et à ceux de sa famille.

Environ quatorze mois après l'accident, une « certaine amélioration » lui permet de marcher avec des béquilles (voir le témoignage de Julie Rosseel p. 75). Il marche d'ailleurs beaucoup : il se rend « souvent » à pied à l'église (tous les jours, selon certains, pp. 19, 75) et quand on lui lègue les vêtements d'un défunt, c'est lui qui va les chercher (p. 39).

Il finit sans doute par guérir de façon naturelle, mais le Vicomte Albéric du Bus, qui l'avait à son service lors de l'accident, lui faisait verser à domicile (p. 18), depuis le début de son invalidité (déposition de la veuve et de la fille, pp. 143-144) une pension que le vicaire Rommelaere (p. 80) qualifie de « beau salaire ». Comme on le murmure dans le village (p. 151), De Rudder simule sans doute la maladie pour gagner facilement sa vie [31].

Le Vicomte Albéric du Bus meurt le 26 juillet 1874 et la pension est supprimée par l'héritier du Vicomte, son neveu Christian. La femme et la fille de De Rudder doivent se mettre à travailler [32].

Après huit ou neuf mois du nouveau régime, De Rudder guérit miraculeusement à Oostakker et revient à Jabbeke avec une cicatrice d'aspect ancien [33].

Rien d'étonnant si, à l'occasion d'une discussion soulevée dans la presse par la publication de Verhas, la Vicomtesse du Bus, veuve du Vicomte Christian du Bus (c'est-à-dire du neveu), écrivit au Bien Public, journal catholique édité à Gand, que son défunt mari n'avait pas supprimé la pension et que c'était là une « inexactitude tendancieuse » de Verhas. À la fin de sa lettre, elle semblait brandir la menace d'un procès en diffamation : « Au surplus, je prouverai au besoin, devant qui de droit, que le vénéré miraculé d'Oostacker, ancien ouvrier de mon oncle d'abord et de mon mari ensuite, a toujours été traité par eux avec tous les égards dus au serviteur vigilant, capable et dévoué ».

Le P. Deschamps et le Dr Guarner [34] ont fait grand cas de ce témoignage, mais n'ont pas dit que Verhas y avait répliqué en citant ce passage du récit de l'abbé Scheerlinck (dont la première édition parut en 1875, trois mois après le miracle) : « M. le Vicomte Albéric du Bus visita un jour son ouvrier malade; il fut ému de compassion et pourvut aux besoins du ménage par des secours hebdomadaires... Hélas ! l'impitoyable mort vint frapper le généreux bienfaiteur le 21 juin (lire : le 26 juillet) 1874. Pierre se voyait de nouveau plongé dans la misère... [misère dont le miracle allait le sortir] ».

Voilà qui pouvait faire craindre que Verhas fût plus en droit que la Vicomtesse d'intenter un procès en diffamation. La Vicomtesse répondit : « M. Verhas fait erreur. Je n'ai pas insinué, comme il le prétend, qu'il soit fantaisiste capable d'inventer de toute pièce l'histoire de la suppression de la pension de Pierre De Rudder. Il y a moyen de s'entendre. Si tant est que Pierre De Rudder s'est vraiment trouvé dans la misère, cette situation ne peut avoir duré qu'au cours des quelques jours qu'il a fallu au Vicomte Christian du Bus, mon mari, l'héritier de son oncle défunt, pour faire le tour de son personnel et apprendre par lui ce que son oncle faisait en faveur de De Rudder. Dès ce moment, mon mari a secouru Pierre De Rudder jusqu'à sa guérison » [35].

La Vicomtesse était ici plus polie que dans sa première lettre, mais pas plus convaincante. Si réellement l'héritier avait maintenu la pension, l'abbé Scheerlinck n'aurait pas osé publier un récit selon lequel le miracle tirait De Rudder de la misère où l'avait plongé la mort du vieux Vicomte.

Le témoignage, évidemment intéressé, de la Vicomtesse est contredit non seulement par ce récit de l'abbé Scheerlinck, mais par toutes les pièces de l'évêché de Bruges qui ont trait à la pension : la relation du vicaire de Jabbeke, datée de quatre jours après le miracle (p. 80); la déposition d'Auguste De Wulf, ancien voisin et bonne connaissance de De Rudder : « Cette petite pension cessa dès que le Vicomte mourut; car rien n'avait été écrit » (p. 122); enfin les déclarations de la veuve et de la fille de De Rudder : « Comment subsistait le ménage pendant la maladie ? - Monsieur paya à Pierre 7,80 F par semaine depuis le début jusqu'à fin 1874; après la mort du Vicomte, la femme et la fille de Pierre travaillèrent » (pp. 143-144) [36].]

La question médicale

Au point de vue médical, la guérison spontanée d'une fracture ouverte abandonnée par les médecins était-elle possible, à cette époque où la méthode antiseptique de Lister était encore presque entièrement inconnue ?

On a un peu tendance à croire, aujourd'hui, que les fractures ouvertes suppurantes de ce temps-là, même soignées médicalement, ne se consolidaient jamais. C'est très exagéré, comme on s'en convaincra en parcourant la littérature médicale de l'époque. D'ailleurs, le Dr Van Hoestenberghe lui-même cite, sans crier au miracle, une fracture ouverte suppurante de jambe, « très analogue à celle de De Rudder », qui fut guérie en neuf mois, sans antisepsie (p. 51).

Il reste cependant que De Rudder, au moins dans les premiers temps, souffrit d'une infection grave qui fait songer à la pourriture d'hôpital. (Voir la « fausse membrane », p. 75; la plaie entourée de petits ulcères et la fétidité, p. 18; la plaie secondaire au pied et la mortification du tendon, p. 106.)

Aussi n'est-il pas étonnant qu'un au moins des médecins qui examinèrent De Rudder ait conseillé l'amputation. Mais un tel verdict n'était pas infaillible, comme le montrent les deux citations qui suivent (et on pourrait en faire bien d'autres) : « Lorsqu'on se rappelle le grand nombre de fractures comminutives ou compliquées qui, jugées sans remède par les hommes les plus habiles, se sont néanmoins consolidées grâce à une heureuse indocilité du malade ou à quelque autre circonstance, on demeure convaincu que, dans ces graves questions, on ne saurait jamais agir avec assez de prudence et de réflexion »[(37)].

« Les dernières guerres ont fourni un certain nombre de cas de fractures de cuisse et de jambe où le blessé, sans avoir subi aucune exploration, privé par une circonstance ou par une autre des secours de l'art, placé simplement dans l'immobilité et dans de bonnes conditions hygiéniques, chez des paysans isolés, a guéri sans amputation »[(38)].

L'auteur ajoute, il est vrai, que ces guérisons spontanées sont peu satisfaisantes. Mais la guérison des os de De Rudder était-elle parfaite ? Ils ont été ressoudés avec une obliquité dont le Père Deschamps reconnaît qu'un chirurgien ne serait pas fier[(39)].

Tout cela permet de penser qu'une guérison spontanée (mais, évidemment, non instantanée) de la jambe de De Rudder n'était pas au-dessus des « forces de la nature ». Ce qui eût été au-dessus de ces forces, la restitution du tendon mortifié, n'a pas eu lieu (p. 106).

Pendant la maladie, une ou des esquilles s'éliminèrent spontanément (pp. 107, 143, 161). (L'extraction d'un gros séquestre par le Dr Affenaer, p. 37, est sans doute une imagination tardive du Dr Van Hoestenberghe; elle n'est attestée que par lui, et seulement après la mort de De Rudder et du Dr Affenaer).

Certains ont prétendu que cette perte de substance osseuse rend miraculeuse l'absence de raccourcissement constatée après la guérison. Mais le Dr Laffitte (qui était convaincu du miracle De Rudder à cause de l'instantanéité de la guérison) faisait observer en 1948 que l'élimination d'une esquille ne prouvait pas la perte d'un fragment de l'os dans toute sa section, l'écartement constaté entre les deux extrémités osseuses pouvant s'expliquer par la laxité des tissus[(40)].

Il me semble que la lettre retrouvée du Dr Van Hoestenberghe à Mgr Faict confirme cette opinion du Dr Laffitte, puisque nous y lisons : « il y avait un écartement de 2 à 3 centimètres entre les fragments et à cet écartement correspondait un allongement d'autant de la jambe » (p. 246; voir aussi enquête des docteurs de Pirquet et Van Ysendijck en 1894, p. 161).

On a prétendu aussi trouver dans les os de De Rudder, tels qu'ils sont conservés à l'évêché

de Bruges [41], des preuves matérielles du caractère surnaturel de la guérison.

Certains, par exemple [42], croyaient trouver une telle preuve dans l'absence de renflement du cal, absence qui fut déjà constatée par les Drs Affenaer et Van Hoestenberghe du vivant de De Rudder, peu après le retour d'Oostakker (pp. 19 et 246). Mais il nous a semblé permis de placer la guérison au moins trois ou quatre ans avant le pèlerinage et le renflement du cal a pu se résorber dans ces trois ou quatre ans [43].

Le Pr Reverchon, de la Faculté libre de médecine de Lille, inclinait à voir une preuve de l'instantanéité de la consolidation dans l'absence de travées osseuses que l'on constate au niveau du canal médullaire [44]. Le Dr A. Guarner, pourtant lui aussi convaincu du miracle, contredira cette opinion en 1939 : « [Le Pr Reverchon attire] l'attention sur l'absence de trabéculation et l'opacité particulière de la zone de solution de continuité. Mais ceci est un processus normal de consolidation de fractures suppurées, comme l'ont montré Delorme, Leriche et Policard, et ne doit pas être interprété, nous semble-t-il, comme la signature de l'instantanéité de la guérison » [45].

À ma connaissance, tous les médecins qui ont écrit depuis sur le cas De Rudder dans un sens favorable au surnaturel [46] admettent, à peu de chose près, que la seule raison de considérer cette guérison comme miraculeuse est la preuve testimoniale de son instantanéité, preuve dont nous avons vu la fragilité [47].

Appendice

Oostakker aujourd'hui : les conversions, miracles invisibles

« À Lourdes-Oostakker, a déclaré le Cardinal Suenens en 1973, il se produit des miracles invisibles ». Et le Père Indekeu, présent depuis plus de trente ans à Oostakker, confirmait en 1983 à un journaliste : « Vous ne devez pas parler de miracles. Il y en a encore à Oostakker, mais miracle s'appelle maintenant conversion, et celle-là ne se voit pas » [48].

Or il y a justement deux conversions examinées d'un peu près dans le dossier De Rudder.

Tout d'abord, le Dr Van Hoestenberghe a écrit à l'intention de Zola : « j'ai été un incroyant comme vous, le miracle De Rudder m'a ouvert les yeux, fermés jusque-là à la lumière. Le doute me prenait encore quelquefois mais je me suis mis à étudier la religion chrétienne, et à prier. Eh bien je vous le déclare sur l'honneur, je n'ai plus le moindre doute, je crois absolument et j'ajouterai qu'avec la croyance, j'ai retrouvé le bonheur et une tranquillité intérieure que je n'avais jamais connue » (p. 45).

Or, comme nous l'apprend le chanoine De Meester (ib.), on demanda au Père Rommelaere, ancien vicaire de Jabbeke, quels étaient les sentiments religieux du Dr Van Hoestenberghe lors du miracle. Le Père Rommelaere répondit : « Je pense que le Dr Van Hoestenberghe a toujours été considéré dans sa région comme un bon chrétien ». Quelle que soit la façon dont il faut interpréter ce qu'affirme le Dr Van Hoestenberghe sur son ancienne incroyance : incroyance sans abandon des pratiques religieuses [49] ou, comme l'avance le P. Rommelaere, incroyance limitée à « cette sorte de miracles » [50], un homme tout à fait honnête se serait exprimé autrement. En disant à Zola « j'ai été un incroyant comme vous » et « je me suis mis à étudier la religion chrétienne », Van Hoestenberghe veut évidemment faire croire qu'il était, avant le miracle De Rudder, tout à fait étranger au christianisme [51].

Deuxième conversion : De Rudder dit en 1893 au Dr Royer que le cocher de l'omnibus qui

l'a conduit de la gare de Gand à Oostakker a repris la pratique religieuse depuis le miracle. Il promet au Dr Royer de lui faire connaître l'adresse du cocher s'il parvient à le retrouver (p. 107). Il faut croire que Royer n'a jamais reçu l'adresse, car, en 1907-1908, la Commission épiscopale (qui est en rapports avec Royer) cherche encore à savoir qui est ce cocher. Elle parvient à l'identifier, apprend qu'il est mort depuis trois ou quatre ans et interroge sa veuve, qui ne se souvient de rien (pp. 133 à 135).

Voilà encore une conversion fort discrète. Invisibles, en effet [(52)].

Notes

(1) Dr Paul Miest, *Les 54 miracles de Lourdes au jugement du droit canon*, Paris, 1958, p. 100.

(2) Les références désignées uniquement par un numéro de page renvoient au dossier de l'évêché de Bruges, publié par le chanoine A. De Meester : *De wonderbare genezing van Pieter De Rudder, het kanoniek onderzoek*; Oostakker, 1957, 258 p. Outre les livres et articles auxquels cet ouvrage (pp. 13, 14, 160 à 164) permet de remonter, on pourra consulter la monographie de l'abbé Deroo : *Lourdes sans frontière, le miraculé d'Oostakker*; Paris, 1961.

L'affaire De Rudder est encore abordée par Philippe Aziz : *Les miracles de Lourdes*; Paris, Laffont, 1981, pp. 215-217, et par Marc Hallet : *Que penser des apparitions de la Vierge ? Les guérisons miraculeuses sont-elles une réalité ?*; Lausanne, éd. Pierre-Marcel Favre, 1985, pp. 83-85. L'auteur de ce dernier ouvrage étudie surtout les apparitions. Il exerce sur cette ample matière une critique intelligente que des travaux plus monographiques pourraient utilement approfondir.

(3) L. Monden, *Le Miracle, signe de salut*; Bruges, 1960, p. 212.

(4) F. Verhas, *Un miracle de Lourdes-Oostakker* (...); Bibliothèque de propagande, Bruxelles, 1911, pp. 107-108. Voir le livre du chanoine Bertrin : *Histoire critique des événements de Lourdes* (Paris et Lourdes), dans ses éditions antérieures et postérieures à la publication de Verhas. Le chanoine Bertrin supprime le nom de Thiriar, sans dire à qui il doit d'avoir pu se corriger.

(5) A. De Meester, ouvr. cit., p. 85, et E. Scheerlinck : *Lourdes en Flandre*; Gand, 1876, pp. 451-452.

(6) Presse de l'époque et rectification du récit de l'abbé Scheerlinck par la Vicomtesse du Bus dans le *Bien Public*, 3 février 1913.

(7) Voir pp. 156-157, note 2. Dans une lettre du 23 septembre 1898 (p. 51), le Dr Van Hoestenberghe écrit que (feu) le Dr Affenaer était incroyant. Mais en 1876, le R.P. Van Tricht faisait dire au Dr Affenaer : « Ah ! si je ne croyais pas, ceci seul suffirait à me faire croire ». (V. Van Tricht : « Les origines du pèlerinage de Notre-Dame d'Oostacker », Collection de Précis historiques et Mélanges religieux, littéraires et scientifiques, t. 25 (t. 5 de la 2e série), 1876, p. 659). Le P. Van Tricht, qui déclare suivre l'abbé Scheerlinck mais s'écarte ici de lui en montrant plus clairement le Dr Affenaer comme un chrétien, n'a sûrement pas renoncé à la légère et sans vérification à la force apologétique qu'aurait conférée aux paroles d'étonnement d'Affenaer l'incroyance que le récit de Scheerlinck pourrait sembler lui attribuer.

(8) Pages 245 à 247. Le 9 novembre 1898, le Dr Van Hoestenberghe écrivait au Père Deschamps : « Je ne vois pas à quoi pourrait servir scientifiquement mon rapport à Mgr Faict » (p. 49). Cela semble indiquer que les réponses de Van Hoestenberghe à Mgr Faict étaient déjà perdues en 1898.

(9) E. Scheerlinck : *Lourdes en Flandre* (...), Gand, 1876, p. V.

(10) En 1957, le chanoine De Meester ignorait visiblement le nom de cet évêque et l'année de son passage à Jabbeke. Mr. Gian Marco Rinaldi l'a identifié comme étant Mgr. Francis Silas Chatard, qui raconta son enquête dans le *Journal of the fair*, New York, 1878.

(11) Le Dr Van Hoestenberghe écrit le 14 décembre 1898 au Père Deschamps : « Je fis rapport [à Mgr Faict] et j'ajoutai que, pour moi, le moindre doute ne pouvait exister. Or, dans la suite, et malgré que je me suis trouvé plusieurs fois avec Monseigneur, jamais il ne m'a parlé de ce miracle. J'ai cru alors que si notre évêque croyait prudent de faire le silence autour de ce fait, ce n'était pas à moi de faire le contraire. » (p. 52) Mgr Faict avait-il finalement trouvé des raisons de méfiance ? En mai 1878, De Rudder, en pèlerinage à Lourdes, a déclaré avoir reçu la visite de vingt-deux médecins, trois cents prêtres et quatre évêques (Annales de Notre-Dame de Lourdes, 1878-1879, p. 34). Il ne manque donc pas de médecins ou d'ecclésiastiques susceptibles d'avoir donné un avis défavorable à Mgr Faict (si avis défavorable il y eut). Peut-être aussi la « grande prudence de l'Église » consista-t-elle à attendre la mort des médecins traitants avant de donner champ libre au Dr Van Hoestenberghe (voir note 15).

(12) A. De Meester, *La guérison miraculeuse de Pierre De Rudder* (...), Roulers, 1910, p. 28; état civil de Varsenaere (actuellement Jabbeke).

(13) H. Bolsius : *Un miracle de N.-D. de Lourdes* (...), Paris, 1913, p. 51; état civil d'Oudenburg.

(14) J. Van Hoestenberghe : *Petrus De Rudder, Schielijke genezing* (...), Brugge, 1900, p. 14, n. 1; état civil de Bruges.

On mentionne également parmi les médecins traitants un docteur Jacques ou T(s)chackert, de Bruges (De Meester, 1957, p. 79; De Meester, 1910, p. 28); par manque de précisions, je n'ai pas cherché la date de sa mort.
(15) F. Verhas (ouvr. cit., p. 54) se demandait si le Dr Van Hoestenberghe n'avait pas attendu la mort de ses confrères de peur d'être contredit par eux. Comme nous l'avons vu (note 11), Van Hoestenberghe expliquait son long silence par le désir de ne pas adopter publiquement une attitude différente de celle de son évêque. Mgr Faict est mort en 1894 (Bibliographie Nationale, t. 30, Supplément, t. 2, Bruxelles, 1958, col. 372) et Van Hoestenberghe est sorti de son silence en 1892; donc, si Van Hoestenberghe a attendu un décès, ce n'est pas celui de l'évêque.
(16) « Le pèlerinage belge amenait à la fin d'août [1892] Joachime Dehant et nous apportait une lettre du médecin de [De] Rudder » (Dr Boissarie, dans *Annales de N.-D. de Lourdes*, octobre 1892, t. 25, p. 160).
(17) *Ib*., lettres du 21 août et du 3 septembre 1892, reproduites par De Meester, 1957, p. 44.
Le Dr Van Hoestenberghe, à en juger par ses témoignages ultérieurs (voir De Meester, 1957, pp. 35, 103...), employait sans doute les mots « plus d'un tour » dans le sens de « plus d'une demi-circonférence » (correction proposée par De Meester, p. 44).
(18) Le cas De Rudder occupe une place de choix, sans la moindre réserve, dans les publications des présidents du Bureau Médical de Lourdes, à partir du Dr Boissarie et jusqu'au Dr Leuret. (Pour une biographie partielle, voir la note 2.) Il a sa place dans des ouvrages littéraires aussi différents que *Lourdes*, de Zola (Paris, éd. 1925, t. 1, p. 73) et *Bernadette et Lourdes*, de Michel de Saint-Pierre (éd. Livre de Poche, 1953, pp. 207-208).
(19) Voir note 4. La polémique continue dans les brochures de la Bibliothèque de Propagande, Bruxelles, 1912 et 1913.
(20) Voir notamment le livre de ce dernier : *Le cas de Pierre De Rudder et les objections des médecins*; Bruxelles, 1913.
(21) P. Saintyves : *La simulation du merveilleux*, Paris, 1912, pp. 328 à 357; H. Roger : *Les Miracles*, Paris, 1934, pp. 302-303; Th. et G. Valot : *Lourdes et l'illusion*, 2e éd., Paris, 1956, pp. 82-83; D.J. West : *Eleven Lourdes Miracles*; Londres, 1957, pp. 8 à 10. Joseph Mc Cabe, *The Lourdes Miracles*, Londres, 1925, pp. 55 à 58, évite cet écueil.
(22) Jean Lhermitte, *Le problème des miracles*, Gallimard, achevé d'imprimer le 21 mars 1956, p. 90.
(23) Par ce mot « justement », je n'insinue pas que ces lettres soient fausses, je les considère au contraire comme authentiques. Je veux seulement noter que si leur disparition, comme on le verra plus loin, fut opportune, leur réapparition le fut un peu aussi.
(24) Récit de l'abbé Rommelaere, p. 80; déposition de la fille de De Rudder, p. 27. Van Hoestenberghe n'a assigné une date si tardive aux soins du Dr Verriest qu'après la mort de celui-ci. Dans sa lettre de mai 1875 à Mgr Faict, il les confinait manifestement dans l'année 1871 (p. 246).
(25) « J'ai ici un cahier où je jette des annotations au jour le jour et cela depuis l'université; j'y relis (...) des notes sur Pierre. (...) je les ai écrites au crayon sur la couverture cartonnée et épaisse dudit cahier » (lettre adressée le 18 septembre 1899 par le Dr Van Hoestenberghe au Père Deschamps et - probablement - au Père Joseph Van Hoestenberghe, fils du docteur, p. 58). Si ces notes avaient été écrites dans le corps du cahier et non sur sa couverture, cela aurait pu prouver qu'elles étaient bien de la date que le Dr Van Hoestenberghe leur assignait.
(26) En 1893, le Dr Royer demanda au Dr Van Hoestenberghe comment il se faisait qu'en 1892, il avait mentionné erronément la jambe droite au lieu de la gauche (p. 113). Après quinze jours de réflexion, semble-t-il, Van Hoestenberghe (pp. 113-114) répondit qu'en 1892, il avait hésité au moment d'écrire quelle jambe avait été blessée et qu'il avait consulté les souvenirs de deux « témoins de Jabbeke », qui lui avaient indiqué - erronément - la droite.
Cette explication ne me paraît guère convaincante : si le Dr Van Hoestenberghe tenait tant à préciser quelle jambe avait été blessée, pourquoi ne s'est-il pas adressé à De Rudder et à ses cicatrices plutôt qu'à deux « témoins de Jabbeke » dont il n'avait apparemment pas de raisons de croire la mémoire plus sûre que la sienne ?
Le plus probable est que le Dr Van Hoestenberghe n'a pas consulté de témoins mais a simplement recopié une erreur de l'abbé Scheerlinck (E. Scheerlinck : *Lourdes en Flandre* (...), Gand, 1876, p. 449), erreur qui avait déjà été reproduite dans le récit du P. Van Tricht, S.J. : « Les origines du pèlerinage de Notre-Dame d'Oostacker », Collection de Précis historiques et Mélanges religieux, littéraires et scientifiques, t. 25 (t. 5 de la 2e série), 1876, p. 656.
En tout cas, les partisans de la sincérité du Dr Van Hoestenberghe doivent professer qu'en 1892, il a éprouvé le besoin de demander à des « témoins de Jabbeke » un renseignement qui se trouvait dans son carnet.
(27) Inutile d'insister sur l'invraisemblance de cette explication. La variation de De Jaegher consiste à avoir déclaré d'abord qu'il n'avait constaté la mobilité anormale que huit jours avant le pèlerinage (p. 112), puis à prétendre (pp. 72-73) qu'il l'avait constatée le jour même. Les enquêteurs antérieurs à qui De Jaegher nous dit avoir menti en défaveur du miracle parce qu'il ne savait pas à qui il avait affaire sont notamment... deux pères jésuites.
(28) R. Martin, président du cercle des étudiants rationalistes de l'Université de Gand, a fait en 1905 des remarques analogues dans une lettre ouverte au Père Deschamps. (Voir De Meester 1957, p. 208.)
(29) E. Scheerlinck : *Het Vlaamsche Lourdes*; Gand, 1875, p. 367.
(30) Commune de Jabbeke, 2 avril 1845.
(31) Jacques Van Hessche (p. 151), porteur de la pension, mentionne ces soupçons pour expliquer qu'il ait plusieurs fois demandé à De Rudder de voir sa jambe nue. On ne donne pas de précisions chronologiques à ce sujet (p. 18, 144 et 151). Henry-Victor De Cuyper, ancien chef de gare De Jabbeke (pp. 117 et 119), laisse entendre, dans des lettres de 1893 au docteur Royer, qu'il ne croit pas au miracle De Rudder mais il objecte qu'il serait trop délicat de s'expliquer par écrit. Apparemment, le Dr Royer ne lui a pas demandé d'entretien oral. (Une descendante de H.-V. De Cuyper m'a dit

qu'il était libre-penseur.)
(32) « Monsieur paya à Pierre 7,80 francs par semaine depuis le début jusqu'en juin 1874; après la mort du Vicomte, la femme et la fille de Pierre travaillèrent. » (Déclarations de la veuve et de la fille en 1899, pp. 143-144.)
(33) « J'ai examiné soigneusement la jambe le second jour après la guérison et j'y ai vu (...) une cicatrice telle qu'on en trouve après une guérison déjà ancienne », écrivait le Dr Van Hoestenberghe au Père Bolsius le 25 février 1907 (p. 183). Comme nous l'avons vu, ce n'est pas deux jours après le pèlerinage que Van Hoestenberghe examina la jambe (mais entre huit et trente-cinq jours, pp. 245-6) et, de façon générale, ses déclarations tardives méritent peu de crédit. Peut-être d'ailleurs n'affirme-t-il cet aspect ancien de la cicatrice que pour combattre une explication naturelle du Dr Logie (pp. 166 et s.). Je ne fais cependant aucune difficulté pour croire que la cicatrice avait en effet un air ancien dès le retour d'Oostakker.
(34) A. Deschamps : *Le cas Pierre De Rudder et les objections des médecins*; Bruxelles, 1913, p. 22, et A. Guarner : *De l'instantanéité des guérisons de Lourdes*; Alger, 1939, p. 72.
(35) *Bien public*, 27 décembre 1912, 28 janvier et 3 février 1913.
(36) La veuve et la fille ont fait cette déclaration en août 1899, lors d'une enquête des Pères J. Van Hoestenberghe et A. Deschamps. En mai de la même année, les mêmes enquêteurs avaient noté, également de la bouche de la veuve et de la fille : « Dans l'entretemps le vieux Vicomte mourut et Pierre perdit en lui son protecteur et son soutien (plus de pension) »(p. 142). Le Père Deschamps (voir ma note 34) n'a pas publié ces déclarations pourtant faites en sa présence. Il a préféré donner écho à des affirmations de la Vicomtesse sur les « aumônes » que le défunt mari de celle-ci aurait faites à De Rudder, des aumônes que le grand infirme qu'était De Rudder allait lui-même demander au château (De Meester, 1957, p. 70), si nous en croyons la Vicomtesse.
A titre de comparaison, notons qu'il est encore deux fois question d'argent en rapport avec la Vicomtesse dans le dossier De Rudder. Dans un cas, c'est la Vicomtesse qui parle (p. 71) : elle déclare avoir offert une bonne somme aux feu époux De Rudder pour transformer leur maison en lieu de pèlerinage (ce que les De Rudder auraient refusé). Dans l'autre cas (p. 119), ce n'est plus la Vicomtesse qui parle : le Dr Boissarie, président du Bureau des Constatations médicales de Lourdes, ayant demandé un portrait du miraculé, le Dr Van Hoestenberghe répond que la Vicomtesse a refusé à De Rudder le prix de la photographie.
(37) Louis Fleury : « Quelques considérations sur les causes qui peuvent retarder ou empêcher la consolidation des fractures », dans *Archives générales de médecine*, 3e série, t. 2 (ou 2e série, t. 14), 1837, pp. 438-439. « Fracture compliquée » signifiait à l'époque « fracture ouverte ».]
(38) Fr. Poncet, article « Jambe, pathologie » du *Nouveau Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratique* de Jaccoud, vol. 19, 1874, p. 574, sous le titre « Fracture comminutive avec large plaie ».
(39) A. Deschamps : *Un miracle contemporain*; Paris, 1903, p. 58. A cette imperfection anatomique, le Père Deschamps oppose le parfait rétablissement de la fonction. Croyons-le, et acceptons d'attribuer au maniement de la brouette, comme le faisait le Dr Van Hoestenberghe, la démarche inélégante de De Rudder où l'incrédule De Cuyper voyait de la claudication (De Meester 1957, p. 117-118).
(40) *Cahiers Laënnec*, n° 3 de 1948, pp. 38-41.
(41) A. Deroo, ouvr. cit., p. 112.
(42) Dr Henri Guinier, « Le surnaturel dans les guérisons de Lourdes, notes médicales », dans *Études*, t. 121 (1909), pp. 577-601, spéc. 596.
(43) D'après B. Tayon, P. Orengo et J. Zahlaoui : Généralités sur les fractures de l'adulte : consolidation osseuse. *Encycl. Méd. Chir.*, Paris, Appareil locomoteur, 14031 A 20, 11 - 1980, p. 5, le remodelage du cal prend « plusieurs mois, voire plusieurs années ». Autrement dit : quelques années, voire quelques mois.
(44) Léon Reverchon, « A propos de la guérison miraculeuse de Pierre De Rudder, Présentation d'un dossier radiographique », *Journal des sciences médicales de Lille*, juillet 1929, p. 52.
(45) Anicet Guarner, ouvr. cit., p. 66.
(46) H. Lamiroy, « Geneeskundige studie van een mirakel, De genezing van Pieter De Rudder in 1875 », *Palfijn*, 4e année, n° 5, septembre 1945, p. 229. L. Elaut, « Mirakel en Wetenschap, De Beenderen van Petrus De Rudder », *Universitas Schriften*, 1, Antwerpen, [1951-1952], p. 98.
(47) Franz L. Schleyer, dans une étude très fouillée des guérisons de Lourdes (*Die Heilungen von Lourdes*, Bonn, 1949, pp. 115-116), notait que le miracle De Rudder est une question plus historique que médicale.
(48) Mark Vlaeminck, « 75 jaar geleden begon de geschiedenis van "Oostakker", Genezing Pieter De Rudder werd mirakel », Nieuwsblad, Groot-Bijgaarden, 25 juillet 1983.
(49) Le P. Deschamps (ouvr. cit. de 1913, p. 127) note que le Dr Van Hoestenberghe avait fait ses études à l'Université de Bruxelles, qui recommande le libre examen en matière religieuse. Il me semble que si Van Hoestenberghe, avant le miracle, a pu réciter tous les dimanches le Credo sans être croyant, il a pu avoir plus tard les mêmes raisons de servir la cause De Rudder.
(50) On voit tout de même mal quelle « tranquillité intérieure » un miracle de plus peut apporter à quelqu'un qui a déjà la foi catholique.
(51) C'est bien ainsi que le chanoine Belleney semble l'avoir compris : « Le Dr Van Hoestenberghe, jusque-là incrédule notoire, s'est incliné » (Joseph Belleney, *Guérisons de Lourdes*, Paris, 1955, p. 22).
(52) Soyons justes : l'histoire de De Rudder contribua, en 1923, à la conversion de Jean Hugo au catholicisme (Jean

Hugo, *Avant d'oublier*, Paris, 1976, p.166). Après avoir relaté comment un médecin lui raconta « l'aventure du bûcheron De Coster » (mais nous reconnaissons De Rudder), Jean Hugo exprime son ébranlement par cette phrase : « Et c'était un savant qui me disait cela ». Le miracle De Rudder semble donc avoir tiré sa force de conversion moins de constatations oculaires que de sa réputation d'être prouvé scientifiquement.